La Prairie

BUDGET 2019

UNE VILLE DYNAMIQUE, UN BUDGET RÉFLÉCHI

ville.LAPRAIRIE.qc.ca

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est lors de la séance extraordinaire du conseil du lundi 3 décembre dernier que la Ville de La Prairie a déposé son budget 2019. Cet exercice, qui conclut la première année de notre mandat, est l'occasion de consolider les bases de notre vision politique. Il nous permet de poursuivre nos réalisations structurantes dans une ville en plein essor où les familles, la mobilité active et l'environnement occupent une place de choix.

Encore cette année, nous vous présentons un cadre budgétaire réfléchi nous donnant les moyens de poursuivre le développement de notre ville tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens ainsi qu'en contrôlant notre service de la dette. En 2018, la ville de La Prairie a franchi le cap des 25 000 habitants se retrouvant donc dans le groupe des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants. La saine gestion de notre organisation se constate à travers l'exercice de comparaison avec d'autres villes de taille semblable :

- charge fiscale moyenne par logement en deçà de la moyenne des municipalités de notre groupe de comparaison et des municipalités de la MRC de Roussillon;
- charges nettes par logement en deçà de la moyenne des municipalités de notre groupe de comparaison et des municipalités de la MRC de Roussillon;
- taux d'endettement total net à long terme sous la moyenne des municipalités de la MRC de Roussillon.

Ces résultats confirment ainsi la volonté du conseil municipal de contrôler les dépenses afin d'offrir des taux de taxation parmi les plus bas.

Cet exercice budgétaire visait également à doter l'organisation de toutes les ressources humaines et financières qui lui sont nécessaires afin de continuer à répondre aux besoins croissants de nos citoyens et de leur offrir des services à la hauteur de leurs attentes, notamment par :

- des investissements soutenus dans nos infrastructures et notre équipement. Pensons à la possibilité d'acquérir des terrains fédéraux au parc du Bassin-de-La Prairie et à la réfection de nombreuses rues;

- la réalisation de plusieurs études, de plans et de devis pour des projets majeurs en vue de maximiser l'obtention de subventions gouvernementales et d'optimiser nos taux de réalisation. Réfléchissons à la conception d'un futur chalet nautique au parc du Bassin-de-La Prairie, à la conversion de la Maison-à-Tout-le-Monde en futur hôtel de ville, à la construction d'une 2e glace à l'aréna municipal, à la reconstruction complète de la piscine municipale et à l'aménagement d'un terrain synthétique de soccer et de football au parc Lucie-F.-Roussel. Tous ces projets feront l'objet de démarches intensives pour l'obtention de subventions gouvernementales;
- de nombreuses actions favorisant la mobilité active telles que la construction d'une piste multifonctionnelle adjacente à l'avenue des Papillons, reliant le secteur Symbiocité au développement commercial Destination La Prairie, et à la réalisation de plans et de devis pour la construction d'une nouvelle passerelle cyclable entre les villes de La Prairie et de Brossard;
- des montants consacrés à la réalisation des priorités de notre politique familiale comme la mise sur pied d'un conseil jeunesse.

De plus, au cours de l'année 2019, la Ville de La Prairie procédera à l'élaboration d'un plan stratégique afin, notamment, de déterminer ensemble une vision collective pour l'avenir de notre Municipalité. Cet exercice, qui sera réalisé avec la collaboration des citoyens, des organismes et d'autres partenaires, démontre à la fois notre profond engagement envers la communauté ainsi que notre souci constant de bâtir une organisation municipale rigoureuse et cohérente adoptant des pratiques de gestion efficientes.

Par cet exercice budgétaire, nous sommes fiers de faire la démonstration que nous pouvons à la fois nous donner les moyens d'une ville dynamique et gérer de façon responsable.

Donat Serres

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

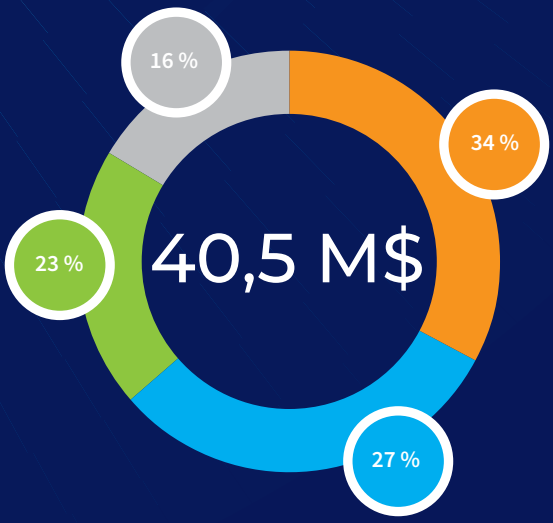

- Salaires et charges sociales
- Quotes-parts*
- Charges d'opération
- Service de la dette

* Communauté métropolitaine de Montréal
Autorité régionale de transport métropolitain
Exo
Régie intermunicipale de police Roussillon
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie
MRC de Roussillon

CONTRÔLE DES DÉPENSES

RÉPARTITION DES TAXES PAYÉES PAR DOLLAR

- 0,02 $ | Déneigement
- 0,02 $ | Bibliothèque
- 0,03 $ | Dépenses d'investissement
- 0,04 $ | Matières résiduelles
- 0,04 $ | Aménagement, urbanisme et développement
- 0,05 $ | Transport en commun
- 0,07 $ | Réseau routier

- 0,09 $ | Eau et égouts
- 0,12 $ | Loisirs et culture
- 0,15 $ | Administration générale
- 0,16 $ | Service de la dette
- 0,21 $ | Sécurité publique

TAXES MUNICIPALES

UN TAUX DE TAXATION PARMI LES PLUS BAS

ANALYSE COMPARATIVE D'UN COMPTE DE TAXES

	2018	2019
RÉSIDENCE MOYENNE	**343 300 $**	**343 300 $**
Description de la taxe	**coût**	**coût**
Taxes générales	2 349 $	2 404 $
Taxe d'eau	190 $	190 $
Assainissement des eaux	96 $	96 $
Collecte des ordures ménagères	156 $	156 $
Environnement	18 $	18 $
Collecte des matières recyclables	62 $	62 $
Total du compte de taxes	**2 871 $**	**2 926 $**
TOTAL		**+ 55 $**

L'impact pour une résidence moyenne à La Prairie, d'une valeur de 343 300 $ en 2019, se traduit par une hausse du compte de taxes de 1,9 %, soit 55 $ de plus qu'en 2018.

En termes d'équité, la Ville de La Prairie s'est assurée que l'ensemble des taux de taxation reste parmi les plus compétitifs.

DES INDICATEURS FINANCIERS PERFORMANTS

La Ville de La Prairie présente donc :

- une charge fiscale moyenne par logement en deçà de celle de tous les groupes municipaux, soit les municipalités de la même classe de population (25 000 à 99 999)[1], de la MRC de Roussillon et du Québec;
- l'élaboration d'un plan stratégique 2019-2029.

[1]Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, profil financier 2017 des municipalités du Québec

INVESTISSEMENTS

PLUS DE 50 MILLIONS

Outil financier indispensable, le programme triennal d'immobilisations (PTI) permet de dresser un portrait des investissements privilégiés par la Municipalité.

Le PTI 2019-2021 en bref :

- des investissements évalués à plus de 80,7 M$ dont 10,3 M$ en 2019.

EN CHIFFRES

Les investissements prévus dans le PTI pour l'année 2019 se détaillent ainsi :

- **Infrastructures et voirie | 42,7 % (4,4 M$)**
- **Parcs, espaces verts et embellissement 35 % (3,6 M$)**
- **Véhicules, machinerie et divers projets 16,5 % (1,7 M$)**
- **Bâtiments | 5,8 % (0,6 M$)**

DES PROJETS STRUCTURANTS

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- Réalisation d'études d'aménagement et de caractérisation du site de la Briqueterie afin de planifier le développement de ce secteur.

  Ces études permettent de mieux planifier le développement de ce lieu névralgique. Des consultations publiques se tiendront afin de définir, ensemble, ce projet qui devra s'harmoniser avec les quartiers limitrophes tout en correspondant aux aspirations de la population. La réintégration de ce lieu au cœur de la communauté se veut un défi de taille et une occasion à saisir. Cette démarche se fera donc de concert avec la population.

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL ET DE LA MOBILITÉ ACTIVE

- Réalisation de plans et de devis en vue de la construction d'une nouvelle passerelle cyclable entre les villes de La Prairie et de Brossard favorisant ainsi la mobilité active vers le futur REM.
- Réhabilitation de conduites d'eau potable pour une partie de l'avenue De La Mennais ainsi que des rues des Tulipes et des Jacinthes.
- Réfection des chaussées des rues Beaumont et Conrad-Pelletier.
- Réfection du poste de pompage Clairière IV.
- Construction d'une piste multifonctionnelle adjacente à l'avenue des Papillons afin de relier le secteur Symbiocité au développement commercial Destination La Prairie.
- Réalisation de travaux pour un nouveau passage ferroviaire sécuritaire dans l'axe des rues Saint-Henri et des Conseillers.
- Poursuite du programme de plantation d'arbres ainsi que de la distribution gratuite d'arbres et de plantes aux citoyens.
- Inventaire complet de tous les arbres situés dans l'emprise municipale afin de revaloriser la canopée et de diminuer les îlots de chaleur.
- Poursuite du programme d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques avec l'ajout de quatre nouvelles bornes à l'aréna municipal.
- Réalisation d'études pour l'implantation d'un écocentre, au plus tard au printemps 2020.
- Mise en œuvre d'un plan d'action visant le fauchage du phragmite et le traitement de l'eau du lac La Citière et de celui situé dans le futur écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc.
- Poursuite du programme, lancé en 2018 et prévu sur cinq ans, de remplacement des compteurs d'eau à lecture manuelle existants par des compteurs d'eau à radiofréquence.

SUR LE PLAN SOCIAL

- Réalisation d'une étude en vue de construire un chalet nautique dans le parc du Bassin-de-La Prairie.
- Réalisation de plans et de devis pour la conversion de la Maison-à-Tout-le-Monde en futur hôtel de ville.
- Réalisation d'un plan fonctionnel et technique pour la mise en place d'une deuxième glace à l'aréna municipal.
- Réalisation de travaux de fermeture de certains terre-pleins sur le boulevard Taschereau afin d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.
- Réalisation de plans et de devis pour la reconstruction complète de la piscine municipale.
- Ajout et remplacement des panneaux de signalisation de la piste de ski de fond.
- Aménagement de jardins urbains pour la plantation de légumes comestibles dans les emprises municipales et les espaces publics.
- Remplacement, en collaboration avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, du tapis synthétique au parc du Frère-Hermann.
- Poursuite du programme de remplacement des aires de jeux dans les parcs, à des fins sécuritaires.
- Pavage du sentier du parc Thomas-Auguste-Brisson.
- Acquisition des terrains fédéraux au parc du Bassin-de-La Prairie, si la Ville remporte l'appel d'intérêt.
- Réalisation d'une étude de plan directeur pour les parcs et l'équipement sportif afin de planifier nos futurs investissements.
- Réfection de plusieurs trottoirs et de bordures de rues.
- Travaux de transformation d'un terrain de football naturel en surface synthétique pour le football et le soccer au parc Lucie-F.-Roussel. Ce projet ne se réalisera qu'à la condition d'obtenir une subvention gouvernementale. Cet investissement permettrait d'offrir des installations de qualité en tout temps et de prolonger les saisons d'activités.

- Aménagement de trois terrains de tennis léger (*pickleball*).

- Poursuite du programme de mise en place d'un réseau d'accès Internet sans fil (Wi-Fi) gratuit dans les parcs. Six parcs et la Place du Bourg en sont déjà dotés jusqu'à maintenant.

SUR LE PLAN CULTUREL ET PATRIMONIAL

- Poursuite du programme de subventions pour la rénovation des bâtiments dans le Vieux-La Prairie.

- Élaboration d'une programmation de spectacles au Théâtre du Vieux-La Prairie.

- Développement du programme BiblioJeux par l'achat de jeux et de livres afin d'offrir davantage d'activités de stimulation du langage destinées aux tout-petits.

La Prairie

UN CONSEIL MUNICIPAL À L'ÉCOUTE DE SA COMMUNAUTÉ

Maire
Donat Serres

Conseillers
Allen Scott | district de la Milice
Christian Caron | district du Christ-Roi
Ian Rajotte | district du Vieux La Prairie
Marie Eve Plante-Hébert | district de La Citière
Julie Gauthier | district de La Clairière
Pierre Vocino | district de La Magdeleine
Paule Fontaine | district de la Bataille
Denis Girard | district de la Briqueterie

Réalisation : Service des communications
Collaboration : Services administratifs et financiers
Impression : Imprimerie F.L. Chicoine
Tirage : 12 000 exemplaires
Livraison : Postes Canada
Dépôts légaux : Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Janvier 2019